

Action 3.1	Développement d'une démarche volontariste de repérage « aller vers » « Rompre l'isolement des personnes âgées »
-------------------	--

Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action	
Porteur	<i>Structure :</i>	CCAS/pôle actions gérontologiques de la ville de Toul
	<i>Personne référente</i>	Sandrine Rey-Villaumé
Axe stratégique du CLS	AXE 3 : ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES « INVISIBLES »	
Contexte et enjeux locaux	L'isolement social des personnes ayant des relations durablement insuffisantes, crée une situation de souffrance et de danger avec un impact certain sur la santé des personnes. Le projet consiste à mettre en place une démarche proactive auprès de ces personnes âgées pour leur proposer des activités et des loisirs en groupe de 5 personnes et ainsi favoriser la création de liens, et dans le même temps faire un point de la situation de chacun et si besoin les accompagner dans les démarches et ainsi faciliter l'accès aux droits et aux services sociaux.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées Les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, présidée par le Conseil départemental et vice-présidée par l'Agence régionale de santé, ont pour objectif de coordonner dans chaque département les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune.	
Objectifs spécifiques	Améliorer le repérage et l'orientation des personnes en marge du système de santé Permettre aux personnes âgées de conserver un certain degré d'autonomie Soulager les aidants Favoriser l'accès aux droits et aux services sociaux	
Objectifs opérationnels	Mettre en place un accompagnement auprès de 30 personnes âgées repérées comme fragiles en 2018 Mettre en place un accompagnement auprès de 30 personnes âgées repérées comme fragiles en 2019	
Etapes de mise en œuvre – Description	Identifier les personnes à cibler au travers de différentes sources de données Mettre en place une démarche proactive Proposer des activités et des loisirs par groupe de 5 personnes visant à créer des liens, retrouver le goût de sortir de son domicile, reprendre confiance en soi. Identifier les difficultés d'accès aux droits et services sociaux et accompagner Etudier les possibilités de démultiplication de la démarche sur l'ensemble du territoire	
Partenaires de l'action	Réseau gérontologique RESAPEG, service PAPH du Conseil départemental, ADMR, ADAPA, Croix Rouge...	
Public visé	Personnes âgées (>65 ans)	
Territoire d'intervention	Ville de Toul	
Calendrier prévisionnel	Démarrage 09/2018, poursuite en 2019 et plus en fonction de l'évaluation	
Piste de financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	24 000 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	Conférence des financeurs

	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Travailleur social de la ville de Toul
Déterminants de santé visés	Mode de vie <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...)	
	Environnement social <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : cible des personnes âgées à risque d'isolement, travailleur social, véhicule, catalogue d'activités et de loisirs Nombre de personnes âgées accompagnées/ nombre prévu Nombre d'aidants accompagnés Nombre de visites à domicile Nombre de sessions réalisées dans l'année, Indicateurs de résultat : nombre de personnes ayant créé des liens durables : sortie de l'isolement social et relationnel Méthode d'évaluation envisagée : tableau de bord quantitatif complété par une évaluation qualitative (entretiens semi directifs)	

Action 3.2	Chargé des actions de prévention en santé auprès des personnes âgées
-------------------	---

Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	GIP grandir et vieillir en pays de Colombey et du Sud Toulinois
	<i>Personne référente</i>	Claire-Marie Le Monnier
Axe stratégique du CLS	AXE 3 : ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES « INVISIBLES »	
Contexte et enjeux locaux	Territoire de la communauté de communes de Colombey et du Sud Toulinois 11313 habitants, 2311 habitants âgés de plus de 60 ans- milieu rural Enjeu local : concourir au maintien de l'autonomie des personnes âgées et leur permettre de rester vivre sur le territoire malgré l'évolution de leur dépendance.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées <i>Financements soutenus dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées</i>	
Objectifs spécifiques	Améliorer le repérage et l'orientation des personnes âgées en marge du système de santé (aller vers) Diminuer les facteurs de risque d'entrée ou d'aggravation de la dépendance chez les habitants de la communauté de communes âgées de plus de 60 ans Renforcer l'interconnaissance des acteurs gravitant autour de la personne âgée	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions de lutte contre l'isolement et pour la reprise d'activités significatives. - Mettre en place des actions de prévention individuelles et collectives auprès des personnes âgées - Proposer des conseils en matière d'aménagement de l'environnement, d'adaptation et sécurisation du logement. 	
Etapas de mise en œuvre – Description	<p>Les personnes âgées n'anticipent pas les difficultés liées au grand âge et auraient même plutôt tendance à s'isoler quand elles apparaissent.</p> <p>Le poste de chargé de prévention en santé auprès des personnes âgées a pour objectif d'agir en amont de l'installation de la dépendance en essayant de toucher de plus en plus de personnes qui ne sont pas encore fragiles pour qu'elles aient le temps et les moyens d'anticiper les difficultés liées à l'âge.</p> <p>Il fonctionne en complémentarité et de façon coordonnée avec les dispositifs existants sans se substituer à eux (réseau, l'équipe spécialisé Alzheimer, le service personnes âgées/personnes handicapées du conseil départemental, ...)</p> <p>L'objectif est de donner des conseils suite à un bilan ergothérapeutique, de détecter la diminution ou l'arrêt d'activités significatives, d'identifier les éléments pouvant faire obstacle ou faciliter la réalisation des activités significatives, de rechercher l'adhésion de la personne à ce qui est proposé afin qu'elle soit actrice de son projet et ce en collaboration avec les autres intervenants.</p>	
Partenaires de l'action	Communauté de communes, acteurs professionnels et associatifs du territoire (médicaux, paramédicaux, sociaux, relais famille, assistantes sociales, réseau gérontologique, maires, CCAS, associations d'aînés ...)	
Public visé	Personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile	
Territoire d'intervention	Communauté de communes du Pays de Colombey-Les-Belles et du Sud Toulinois	
Calendrier prévisionnel	Le projet est développé depuis 2012 ; il s'inscrit dans le projet gérontologique du territoire et dans la plateforme de services proposés à la population âgée de plus de 60 ans.	

Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	<ul style="list-style-type: none"> • 2018 : 53 913 € • 2019 : 53 313 € • 2020 : 53 810 €
	<i>Financeurs et montants</i>	<p>ARS de 2018 à 2020 « financement non reconductible d'une durée maximum de trois ans » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2018 : 48 913 € • 2019 : 49 313 € • 2020 : 49 810 € <p>Années suivantes : réflexion à engager pour pérenniser le poste en s'appuyant sur d'autres financeurs Communauté de communes : 2 500 € par an sur 3 ans</p>
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	Participation du GIP (location bureau + participation au poste de directrice) : 1 500 € par an sur 3 ans
Déterminants de santé visés	Mode de vie <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>alimentation, activité physique, ...</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>)	
	Environnement social <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment (<i>autonomisation</i>)	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, de quelle nature ? <input checked="" type="checkbox"/> Participation à l'analyse des besoins (organisation de rencontres avec les habitants pour recueillir leurs demandes et besoins) <input checked="" type="checkbox"/> Implication des habitants dans la réalisation de l'action (pour chaque action collective, des habitants sont sollicités pour la communication, l'organisation de la salle, le transport des personnes, etc...) <input checked="" type="checkbox"/> Participation à la mobilisation des ressources (recherche avec les habitants d'intervenants pour les groupes de parole)	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et typologie d'actions de prévention individuelles et collectives prévues/réalisées - Nombre d'aménagement proposé / réalisé - Participation des professionnels et associations : origine et motif des demandes Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes ayant repris une activité physique - Nombre de personnes ayant repris une activité de lien social - Nombre de personnes ayant effectué les aménagements proposés - Niveau de satisfaction des participants aux actions collectives - Evolution des connaissances et changement de comportement des participants aux actions collectives - Nombre de relais aux autres services effectué. Méthode d'évaluation envisagée : <ul style="list-style-type: none"> - recensement dans un tableau Excel de chaque demande (origine, motif, état civil, etc...) et du niveau d'atteinte des objectifs fixés dans le plan d'action personnalisé. - questionnaire d'évaluation du niveau de connaissance et de compétence T0/T1 des participants aux actions collectives - questionnaire de satisfaction (actions collectives) 	

Action 3.3	Développement de la garantie santé sur Terres de Lorraine	
Typologie de l'action	Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	Structure :	AD2S
	Personne référente	Brigitte CASUCCI, présidente
Axe stratégique du CLS	AXE 3 : ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES « INVISIBLES »	
Contexte et enjeux locaux	<p>Les Etats Généraux de la Santé conduits sur Terres de Lorraine de décembre 2016 à juin 2018 ont mis en évidence une volonté partagée d'agir spécifiquement en direction des personnes qui accèdent difficilement ou qui n'accèdent pas à l'offre de soins. Les facteurs identifiés sont multiples : non accès aux droits, refus de soin, insuffisance des prises en charge, éloignement géographique.</p> <p>Alors que les formes de précarité sont de plus en plus diverses et que le non recours aux droits atteint des niveaux très importants (30% des personnes éligibles à la CMUC et 55% des personnes éligibles à l'ACS). Par ailleurs, certaines personnes dépassent de peu les plafonds d'accessibilité à la CMU et à l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé) et de fait, ne bénéficient pas des droits qui en découlent.</p> <p>Dans ce contexte, étendre la couverture mutuelle des habitants qui connaissent la précarité apparaît comme un enjeu majeur.</p> <p>Deux directions sont à emprunter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration du recours aux dispositifs de protection en place - le déploiement de garanties santé complémentaires pour faire face aux effets de seuils (plafonds de revenus) et rendre plus accessibles financièrement des couvertures santé complémentaires devenues inaccessibles à certains ménages. <p>L'association Accès aux Droits Santé Solidarité (AD2S) agit pour favoriser l'accès en Lorraine des personnes en difficulté à une mutuelle santé. Elle inscrit son action dans la suite de celle de la Mutuelle Réseau portée par la FAS – Fédération des Acteurs de la Solidarité Grand Est (anciennement FNARS Lorraine). Pour répondre aux difficultés d'accès à une complémentaire santé en raison des effets de seuils de revenus elle a créé la Garantie Santé AD2S.</p> <p>Simultanément, la CAF de Meurthe et Moselle et le Conseil départemental de Meurthe et Moselle animent une démarche territoriale qui vise à renforcer l'accès aux droits des personnes.</p>	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	<p>Axe 5 : Autonomie et social</p> <p>3/ faciliter l'accès des personnes en situation de précarité à des parcours de santé coordonnés en vue d'un retour au droit commun (PRAPS)</p> <p>Objectif 1 : Faciliter l'accès aux droits et à l'entrée dans un parcours de santé, en partenariat avec l'Assurance maladie</p>	
Objectifs spécifiques	<p>Faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de vulnérabilité, notamment en matière de soins et de santé</p> <p>Rendre accessible l'offre complémentaire santé aux personnes en difficultés (travailleurs pauvres, jeunes, familles, bénéficiaires de pensions, de petites retraites...), par la négociation et le suivi d'un contrat collectif avec des mutuelles de santé</p> <p>Développer les compétences des professionnels de l'accompagnement social dans l'accompagnement des publics.</p> <p>Etre un lieu d'expérimentation pour des actions nouvelles</p>	
Objectifs opérationnels	<p>Déployer la garantie santé AD2S sur Terres de Lorraine</p> <p>Mettre en place des laboratoires (Lab's AD2S) à destination des professionnels et des bénévoles : veille législative et réglementaire, actions d'information et d'échanges de</p>	

	pratique pour développer les connaissances et les compétences dans l'accompagnement et la démarche de santé des publics.	
Etapes de mise en œuvre – Description	<p>Diffusion d'une complémentaire santé à faible coût à destination des ménages à faibles revenus non éligibles à la CMU-C et à l'ACS et amélioration du recours au droit commun (CMU, aide complémentaire santé) par la mobilisation et la formation des professionnels de l'accompagnement social et des bénévoles</p> <p>Etape 1 Information et formation sur la Garantie Santé AD2S auprès des structures d'accompagnement social</p> <p>Etape 2 Accompagnement du public en situation de vulnérabilité par les structures d'accompagnement social (étude des droits)</p>	
Partenaires de l'action	ARS (Agence Régionale de Santé), Région Grand Est , Conseil Départemental 54, Métropole du Grand Nancy, Mission locale, UDCCAS, CCAS, CD 54, CAF, CPAM, structures associatives, caritatives, collectivités territoriales,...	
Public visé	Public en situation de précarité Associations en contact avec les publics en situation de précarité, C.C.A.S	
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine	
Calendrier prévisionnel	<i>Date de démarrage : 4ème Trimestre 2018 ou 1^{er} trimestre 2019</i>	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	118 134 €
	<i>Financeurs et montants</i>	- Agence Régionale de Santé (ARS) - Région Grand Est - Métropole du Grand Nancy et CGET - Conseil Départemental 54 - Conseil Départemental 88
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	1 ETP Chargée de mission
Déterminants de santé visés	Mode de vie <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>)	
	Environnement social <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale	
	Conditions socio-économiques <input checked="" type="checkbox"/> Niveau de revenu	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires adhérents à l'association AD2S - Nombre de Lab's présentant la Garantie Santé AD2S aux accompagnants sociaux <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires de la Garantie Santé AD2S et qualité de l'accompagnement 	

Action 3.4	Soutien aux actions existantes favorisant l'estime et l'image de soi
------------	---

Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	Indiqué pour chaque action
	<i>Personne référente</i>	
Axe stratégique du CLS	AXE 3 : ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES « INVISIBLES »	
Contexte et enjeux locaux	Les personnes confrontées à une pathologie particulière, ou leurs proches ont souvent besoin de partager et d'échanger au sujet de leur maladie et des inconvénients connexes engendrés, avec d'autres personnes confrontées aux mêmes difficultés. Ces échanges permettent de rechercher ensemble des stratégies de résilience et d'adaptation, ayant un impact réel sur la santé, la consommation de médicaments et d'actes de soins.	
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 5 : Autonomie et social 3/ faciliter l'accès des personnes en situation de précarité à des parcours de santé coordonnés en vue d'un retour au droit commun (PRAPS) Objectif 3 Construire un cadre méthodologique pour développer les actions de prévention et de promotion de la santé adaptées aux publics en difficulté	
Objectifs spécifiques	Renforcer l'estime de soi, l'image de soi des publics les plus éloignés du soin	
Objectifs opérationnels	Développer et soutenir les actions existantes favorisant l'estime et l'image de soi	
Etapas de mise en œuvre – Description	<p>Etape 1 : consolider et promouvoir les lieux de rencontres et de convivialité (groupes d'échanges, de paroles entre habitants), les espaces communautaires, les faire connaître auprès des usagers mais aussi des professionnels et bénévoles. Les multiples activités proposées participent à la valorisation de l'estime de soi et l'image de soi des publics accueillis : activités manuelles, culturelles, activités physiques, ...</p> <p>Des leviers : participation libre, entraide, transport solidaire au sud de Terres de Lorraine Des freins : mobilisation des bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) sont implantés sur le territoire Terres de Lorraine sur Toul et Chaligny Le GEM est un espace d'accueil, d'échanges, de rencontres et de convivialité ouvert pour des personnes adultes en situation de handicap psychique. Il a pour but de favoriser l'inclusion des personnes vers le milieu dit ordinaire, vers la cité et participe au mieux-être de chacun - D'autres groupes de paroles existent sur le territoire permettant un repérage, des informations et échanges avec les personnes accueillies <ul style="list-style-type: none"> o Ateliers développés par Relais familles de Vézelize (SEL, jardins partagés, Repair café en projet.) o « Action un temps pour soi avec les autres », depuis 2002 par la Communauté de Communes de Colombey et gérée par Familles Rurales o Actions développées par la CC Moselle et Madon ou par la commune de Toul <p>Etape 2 : organiser un maillage des lieux de rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre les échanges de pratique, d'expérience, l'interconnaissance - Elargir à d'autres acteurs : mettre en relation les personnes-relais (professionnels, bénévoles, ...) 	

	<p>Etape 3 : Renforcer la fonction « aller vers »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les dispositifs existants pour permettre le déplacement du public et faciliter l'accès à ces lieux de rencontre : Covoiturage, mobilité solidaire - Développer les interventions de proximité (rencontre des publics dans la rue, etc.) pour capter les publics hors dispositifs : réflexions à mener <p>Etape 4 : Valoriser les initiatives du public par des temps forts</p>	
Partenaires de l'action		
Public visé	Personnes en situation de vulnérabilité	
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine	
Calendrier prévisionnel	<i>Démarrage en 2019</i>	
Pistes de financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	<i>Les 2 GEM sont financés par l'ARS Autres : collectivités locales, CD, ...</i>
	<i>Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)</i>	
Déterminants de santé visés	<p>Système de soins</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, ...) <input checked="" type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input checked="" type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) 	
	<p>Mode de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) 	
	<p>Conditions de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...</i>) 	
	<p>Environnement social</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale <input checked="" type="checkbox"/> Empowerment (<i>autonomisation</i>) 	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> <i>OUI pour les GEM</i> <p>Si oui, de quelle nature ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Participation à l'organisation de l'action <input checked="" type="checkbox"/> Participation à la direction des activités prévues (leadership) <input checked="" type="checkbox"/> Participation à la gestion de l'action <input checked="" type="checkbox"/> Participation à la mobilisation des ressources 	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de processus : Description des éléments du projet et de son déroulement (activités, acteurs, structures, moyens et ressources utilisées, méthodes et outils employés...)</p> <p>Indicateurs de résultat : ils permettent de répondre à certaines interrogations et notamment l'atteinte des objectifs: qu'est-ce qui a changé? Quelles appropriations des connaissances ont été observées ? Y-a-t-il un impact?</p> <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p>	